

JEÛNE ET MYSTÈRE PASCAL

APRÈS UN TEMPS d'effacement de la prédication, de l'enseignement et de la vie spirituelle, le jeûne semble connaître un renouveau croissant dans l'Église catholique depuis la fin des années 1980. Or, il n'est pas évident que ce soit dans une perspective spécifiquement chrétienne. Le but de cet article est de voir si une des clés essentielles de la théologie, à savoir le mystère pascal, ne trouverait pas dans le jeûne une concrétisation fructueuse. Cela permettrait ainsi de faire du jeûne un moyen adéquat pour initier et accompagner les fidèles d'aujourd'hui dans une réelle participation au mystère du salut ¹.

Arnaud JOIN-LAMBERT a obtenu le doctorat en théologie à l'université de Fribourg avec une thèse sur Les liturgies des synodes diocésains français, 1983-1997. Il y enseigne la liturgie et la théologie pastorale.

1. Il ne s'agit pas ici d'un dossier systématique sur le jeûne, mais seulement de l'étude d'une dimension christologique sous la double perspective pascale et eucharistique. Pour d'autres aspects, voir dans les encyclopédies, avec leurs bibliographies : Ansgar PAUS, e. a.,

Le retour en force du jeûne

Le vendredi 14 décembre 2001, les catholiques étaient censés jeûner et intercéder pour la paix dans le monde, à l'appel du pape Jean-Paul II. Celui-ci avait en effet proclamé une journée de jeûne, de prière et de charité dans le monde entier, ce jour-là, afin de d'implorer la paix, ajoutant encore : « Ce dont l'on se prive par le jeûne pourra être mis à la disposition des pauvres, surtout de ceux qui souffrent, en ce moment, des conséquences du terrorisme et de la guerre » (*Angelus* du 18 novembre 2001). Cet appel a connu une large diffusion, par les exhortations d'évêques français (Lyon, Dijon, Annecy...) ou comme le montre aisément une recherche sur Internet.

Dans un texte publié sur Internet, le secrétaire du Conseil pontifical pour le Dialogue interreligieux, Michael Fitzgerald, justifie ainsi le recours au jeûne : « Pourquoi cette prière doit-elle être accompagnée du jeûne ? Se passer de nourriture aide à acquérir la liberté du cœur (cf. *Catéchisme de l'Église catholique* § 2043). Cela signifie que nous ne souhaitons pas être centrés sur nous-mêmes, sur nos désirs, sur nos besoins. Le jeûne nous aide donc à

« Fasten », dans *Lexikon für Theologie und Kirche* 3, 1995, col. 1187-1192 ; Raymond GIRARD, « Jeûne », dans *Vocabulaire de théologie biblique*, Paris, 1988⁶, col. 608-611 ; Peter GERLITZ, e. a., « Fasten/Fasttage », dans *Theologische Realenzyklopädie* 11, 1983, p. 41-59 ; Placide DESEILLE, « Jeûne », dans *Dictionnaire de Spiritualité* 8, 1974, col. 1164-1175 ; Philippe ROUILLARD, e. a., « Jeûne. Jeûne et abstinence. Jeûne eucharistique. Jeûne des mystiques », dans *Catholicisme* 6, 1965, col. 829-850. Voir aussi la récente thèse très complète de Barbara SIEBENBRUNNER, *Die Problematik der kirchlichen Fasten- und Abstinenzgesetzgebung. Eine Untersuchung zu dem im Zuge des Zweiten Vatikanischen Konzils erfolgten Wandel [La problématique de la législation du jeûne et de l'abstinence ecclésiastique. Recherche sur le changement effectué à la suite du II^e concile du Vatican]*, Francfort, coll. « Europäische Hochschulschriften 23, Theologie 736 », 2001. Cette thèse n'intègre cependant pas la dimension pascale développée dans cet article.

nous ouvrir à Dieu, et par conséquent nous assiste dans la prière lorsque nous élevons nos cœurs et nos esprits vers Dieu. Il nous aide aussi à être ouverts à nos frères et sœurs, spécialement ceux qui sont dans le besoin. En priant et en jeûnant pour la paix, nous gardons à l'esprit toutes les victimes de la guerre, le grand nombre de personnes qui souffrent de la faim ou sont sans-abri. » Il justifie ensuite le choix du vendredi : « Une autre question concerne le choix du jour retenu pour cet effort particulier en faveur de la paix. Pourquoi le vendredi 14 décembre ? Le vendredi est traditionnellement un jour de pratiques pénitentielles dans l'Église catholique, en mémoire de la passion et de la mort de Notre Seigneur Jésus-Christ le vendredi saint. En effet, le droit canonique dit que tous les vendredis de l'année sont des jours de pénitence dans l'Église universelle (cf. *CIC* can. 1250). Choisir le vendredi était donc naturel ². » Le 14 décembre était aussi la fin du Ramadan, période spirituelle caractérisée principalement par le jeûne (un des cinq piliers de l'Islam). Le bureau des célébrations liturgiques du souverain pontife a diffusé à cette occasion un texte dans le même sens, en préparation de la grande journée de prière interreligieuse pour la paix, le 24 janvier 2002, à Assise ³.

Les attentats de septembre 2001 ont ainsi eu comme conséquence inattendue de manifester au plus grand nombre (au-delà de l'Église catholique) l'importance et l'étendue de cette pratique, à cause de l'écho médiatique donné aux appels pontificaux. Le jeûne était jusque-là, et depuis longtemps, surtout cantonné aux yeux de la plupart des fidèles à un effort de Carême pratiqué, plus ou moins, le mercredi des cendres et le vendredi saint. Remarquons toutefois, en Suisse, depuis deux générations, la réelle importance pastorale, spirituelle et politique prise par

2. http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/interelg/documents/rc_pc_interelg_doc_200012_fitzgerald_fr.html

3. http://www.vatican.va/news_services/liturgy/documents/ns_lit_doc_20020124_assisi_fr.html

« l'action de carême » (œcuménique aussi), dont le jeûne est une composante essentielle. En 1996, le jeûne avait déjà connu une nouvelle audience médiatique lorsque, dans son message de carême, le pape étendit le champ des privations au fait de regarder la télévision.

Il faut aussi remarquer les appels récurrents au jeûne dans les « messages » de la Vierge Marie à Medjugorje, trouvant un écho certain chez de nombreux fidèles catholiques⁴. Ce jeûne, associé à la prière, y est présenté comme ayant « le pouvoir d'arrêter les guerres ». En fait, dès le sixième jour des « apparitions », la Sainte Vierge aurait souvent recommandé de jeûner (au pain et à l'eau le mercredi et le vendredi). Dans ses « messages » revient régulièrement l'exhortation que, par le jeûne et la prière, les fidèles peuvent arrêter les guerres et les catastrophes naturelles. Le jeûne y est d'ailleurs étendu au-delà des questions de nourriture, avec l'appel au renoncement « à la télévision, à l'alcool, aux cigarettes et à d'autres plaisirs⁵ ».

Le jeûne est ainsi toujours présenté dans son renouveau actuel comme une démarche de pénitence et de conversion, lieu d'intercession et de guérison, mais aussi comme un

4. Je ne prends pas position ici sur la reconnaissance ecclésiale des apparitions, mais je constate simplement le phénomène, avec le rôle capital de la dimension de jeûne et le grand « pouvoir » accordé à celui-ci dans les « messages ». Par exemple : « Aujourd'hui je vous invite à renouveler la prière et le jeûne avec plus d'enthousiasme encore, jusqu'à ce que la prière devienne joie pour vous. Petits enfants, celui qui prie ne craint pas l'avenir et celui qui jeûne ne craint pas le mal. Je vous répète encore une fois : seulement par la prière et le jeûne, même les guerres peuvent être arrêtées, les guerres dues à votre incrédulité et à la peur de l'avenir » (25 janvier 2001). « Je vous appelle à nouveau, petits enfants : Priez et jeûnez, afin que Dieu vous donne la paix ! » (25 septembre 2001.)

5. Voir la liste des « messages » sur le jeûne : <http://www.beatitudes.org/edm/faq/jeune.html>. Une sœur de la communauté des Béatitudes, très engagée à Medjugorje, a d'ailleurs publié un recueil très typique de cette perception de la puissance du jeûne : Sœur EMMANUEL, *Délivrances et guérisons par le jeûne*, Nouan-le-Fuzelier, 2^e éd., 2000.

moyen de témoigner à Dieu notre réelle volonté, qui ne se limite pas à des paroles ⁶. Cette dernière dimension risque cependant, chez certains fidèles, de transformer le jeûne en un moyen d'« obtenir » de Dieu ce que l'on souhaite.

On se situe là dans une signification très courante dans les diverses religions. Il faudrait encore mentionner les aspects médicaux, sociaux et politiques du jeûne (dont la grève de la faim) depuis la fin du XIX^e siècle ⁷. La réception positive en Occident peut aussi s'expliquer par l'influence des sagesse orientales, proposant des voies de bien-être par la maîtrise de soi, dont le jeûne est un moyen privilégié ⁸. On pourrait même parler de mode largement répandue dans certains milieux de la société occidentale, touchant plus ou moins les Églises. Il me semble en tout cas qu'il manque à une pleine vision du jeûne une dimen-

6. Dans certains cas, il arrive même que la référence chrétienne soit absente, comme lors d'une semaine de jeûne organisée dans l'église réformée St Jakob de Zurich, en mars 2002 (une semaine avant la semaine sainte) avec pour thème l'eau.

7. Voir pour l'aspect médical dans une perspective chrétienne : René LEJEUNE, *Jeûner, guérison et fête du corps et de l'esprit*, Hauteville (Suisse), 4^e éd., 1994 [aussi en trad. allemande]. D'une manière générale : Anselm GRÜN, « Fasten. V. Heutigen Fastenpraxis », dans *Lexikon für Theologie und Kirche* 3, 1995, col. 1190 s. À titre d'exemple, voir cette action de jeûne pour l'arrêt des essais nucléaires : *Wir fasten für einen Atomtest-Stop [Nous jeûnons pour un arrêt des essais nucléaires]* 1 (1991) - 5 (1992) [lettre circulaire], Mutlangen : Carl-Kabat-Haus.

8. Des ouvrages récents en français existent, mais semblent moins nombreux qu'en anglais et en allemand. Le catalogue de la Deutsche Bibliothek donne 50 titres pour les cinq dernières années, par ex. : Margot HELLMISS-Falk SCHEITHAUER, *Gesundes Fasten : sich wieder richtig wohl fühlen ; die erfolgreichsten Fastenkuren für mehr Gesundheit, Vitalität und Ausgeglichenheit : Soft-Fasten, Kurz- und Wochenprogramme [Le jeûne sain. Se trouver de nouveau bien. Les cures de jeûne les plus réussies pour plus de santé, de vitalité et de pondération : le jeûne soft. Programme bref ou d'une semaine]*, Munich, 2002 ; Eva & Norbert LISCHKA, *Gesundheit und neue Energie durch Fasten [Santé et énergie nouvelle par le jeûne]*, [Niedernhausen/Ts. 2001].

sion essentielle et christologique, telle que les Pères de l'Église l'avaient comprise et pratiquée, celle de l'attente et de la préparation à la rencontre.

Le jeûne du samedi saint comme un « jeûne pascal »

L'Église catholique demande à chaque baptisé de jeûner le vendredi saint et traditionnellement le conseille aussi le samedi saint. On pourrait penser que ce jeûne ressemble aux autres jeûnes de la tradition chrétienne : démarche de pénitence, de purification, de conversion et de supplication. Pourtant, il ne se réduit pas du tout à cela. Si nous regardons l'Église antique, le jeûne des jours précédant Pâques est joyeux, serein... c'est un jeûne de désir et d'attente⁹.

Au II^e siècle, en Afrique du Nord, pour Tertullien « l'expression *pascha* s'applique indifféremment au jour de la fête ou aux jours de jeûne. Il parle aussi bien du jeûne pascal, *pascha jejunantes*¹⁰ et du *dies Paschae, quo communis et quasi publica est jejunii religio*¹¹, que du dimanche de Pâques [...]. Le jeûne pascal commençait alors le vendredi : *jejuniis parasceven dicamus*¹². C'est ainsi que le vendredi et le samedi saints entrent conjointement dans l'histoire de la célébration pascale, comme les jours du grand jeûne universel et officiel, qui inaugure la Pâque pour la communauté chrétienne¹³. »

Ceci est tout à fait remarquable, car on est alors situé dans une perspective un peu différente du jeûne existant déjà le reste de l'année, le mercredi, et surtout le vendredi

9. D'une manière plus large, voir l'importance du mystère pascal chez les Pères dans Raymond WINLING, *La Résurrection et l'Exaltation du Christ dans la littérature de l'ère patristique*, Paris, Éd. du Cerf, coll. « Théologies », 2000.

10. *De jejuniis* 13, 1 : CC 2, p. 1271.

11. *De oratione* 18 : CC 1, p. 267.

12. *De jejuniis* 14 : CC 2, p. 1273.

13. Pierre JOUNEL, « Le vendredi saint. II : La tradition de l'Église », dans *LMD* 67, 1961/3, p. 199-214, ici 199.

en souvenir de la passion du Christ ¹⁴ (même si l'événement pascal reste globalement fondateur et central). Un texte syrien du III^e siècle fait écho à ce caractère spécifiquement pascal du jeûne des vendredi et samedi saints ¹⁵. D'une manière générale, il semble que le jeûne de la communauté soit, dans l'Antiquité primitive, la caractéristique des vendredi et samedi saints, sans d'ailleurs que ne s'attache à chacun de ces deux jours le souvenir particulier d'un moment de la Passion du Seigneur.

On constate à Rome, au III^e siècle, une « hiérarchisation » notable : « Si une femme est enceinte et est malade et qu'elle ne peut pas jeûner deux jours, qu'elle jeûne le samedi, se contentant de pain et d'eau par nécessité ¹⁶. » « La prééminence du samedi sur le vendredi montre bien le caractère spécifiquement pascal du jeûne des deux jours ¹⁷ », le samedi précédant immédiatement la veillée pascale, la « mère de toutes les saintes vigiles » (saint Augustin). Ce jeûne du samedi saint a certainement aussi existé en raison du caractère baptismal de la veillée pascale, et l'on sait que les catéchumènes et toute la communauté les entourant étaient censés se préparer au baptême entre autres par le jeûne (dès la *Didachè* 7, 4) ¹⁸.

Les premiers chrétiens célébraient ainsi le mystère pascal (la passion, la mort, la résurrection et la glorification du Christ) comme un tout indivisible et d'une manière

14. Tel que le prescrivait déjà la *Didachè* (8, 1) au I^{er} siècle.

15. On trouve dans la *Didascalie des Apôtres* (21, 13-19) cette instruction sur le jeûne avant Pâques : les fidèles doivent jeûner à partir du lundi, mais le jeûne est mitigé jusqu'au jeudi soir. On peut le rompre à la 9^e heure, en mangeant du pain, du sel et de l'eau. Par contre « le vendredi et le samedi, vous jeûnerez complètement et ne goûterez rien ».

16. *Tradition apostolique*, 29.

17. JOUNEL (voir note 13), p. 200.

18. Cette question du jeûne comme moyen privilégié de préparation aux sacrements serait aussi intéressante à étudier dans le rapport existant entre les sacrements et le mystère pascal. On pourrait même étendre cette recherche à d'autres occasions où le jeûne était demandé, comme pour une participation à certains synodes diocésains au Moyen Âge.

typologique, avant tout par le passage du jeûne à la célébration festive de l'Eucharistie. Le jeûne et la fête, le passage de l'un à l'autre dans la nuit de Pâques sont comme les deux pôles permettant au plus grand nombre de fidèles de percevoir l'indicible, l'indescriptible qu'est ce passage de la mort à la vie. N'oublions pas que l'artisan de ce passage est l'Esprit Saint, encore aujourd'hui dans l'actualisation du mystère pascal. La rupture du jeûne dans la communion eucharistique est en fait la meilleure expression visible du passage (la *Pâque*) auquel tout baptisé est appelé à la suite du Christ. On pourrait parler ici de vision pascale plénière.

De nombreux facteurs sont intervenus dans les siècles suivants pour aboutir à une autre vision, plus historicisante et morcellante. Il n'est donc pas étonnant que le mystère pascal ait disparu de la conscience, de la vie spirituelle, de la prédication et de l'enseignement catholiques, au long d'une évolution marquée, au Moyen Âge, par la raréfaction de la communion eucharistique, le déplacement de la vigile pascale au samedi matin et par un jeûne devenu exclusivement pénitentiel.

Le jeûne et le Christ-époux

Si l'on remonte en amont aux fondements de la foi chrétienne, les propos du Christ rapportés par les évangélistes sur le jeûne éclairent un peu plus la spécificité pascale. Il n'y a pas de déni du jeûne, mais le rejet d'une certaine pratique (Mt 6, 16-18), pour resituer le jeûne dans une orientation vers la réception de la Parole de Dieu et l'accomplissement de la volonté divine (Mt 4, 1-4 ; Jn 4, 34) et comme un signe de la relation à l'époux (Mt 9, 14 s. et par.).

Cette figure de l'époux me paraît essentielle pour bien comprendre le jeûne pascal, qui n'avait pas à l'origine « le caractère d'une commémoration de la passion, s'opposant à celle de la résurrection du Sauveur. Il semble que le souvenir de la passion du Christ n'ait pas alors appelé l'idée

d'un jeûne marquant l'affliction [...] Ce jeûne était essentiellement une intense préparation à la joie spirituelle du *laetissimum spatium* de la cinquante pascalle. L'Église jeûne tandis que l'Époux lui est enlevé (voir Mt 9, 15), moins dans un sentiment de tristesse que pour se préparer à la parousie sacramentelle et au dernier avènement¹⁹. » On peut encore amplifier cette dimension eschatologique de l'attente du retour du Christ et du repas dans le Royaume (voir Ap 3, 20) en la reliant à l'attitude des dix vierges attendant l'époux (voir Mt 25, 1-13). Il est difficile de les imaginer faisant un bon repas malgré l'arrivée annoncée et imminente de ce dernier ! Le jeûne pascal devrait donc être l'expression visible de l'attente joyeuse de l'époux qui vient, attente ressentie jusque dans la chair, par le manque de nourriture et de boisson.

Le jeûne eucharistique

Ce qui précède invite à redécouvrir la signification la plus profonde du jeûne eucharistique. La rupture du jeûne au cours de la vigile pascalle le caractérise comme « le jeûne eucharistique par excellence, et c'est à sa lumière que doit être compris le jeûne strict que l'Église ancienne a prescrit avant chaque réception de l'eucharistie²⁰ ». Pendant des siècles, la pratique de l'Église latine fut de s'abstenir de tout aliment depuis minuit jusqu'à la communion eucharistique, règle allégée au XX^e siècle à partir de la Seconde Guerre mondiale avec des dispenses, puis à partir de 1953 par Pie XII. La discipline actuelle exige, sauf pour les personnes âgées ou malades, de s'abstenir, « au moins une heure avant la sainte communion, de tout aliment et boisson, à l'exception seulement de l'eau et des médicaments » (*CIC* can. 919).

19. DESEILLE (voir note 1), col. 1169 s.

20. DESEILLE (voir note 1) col. 1170. Voir aussi André BRIDE, « Jeûne eucharistique », dans *Catholicisme* 6, 1965, col. 842-848. Ce dernier ne donne d'ailleurs aucun fondement théologique ou spirituel, mais s'en tient aux aspects historiques et canoniques.

Le *Catéchisme de l'Église catholique* n'en donne aucune autre raison que « pour se préparer convenablement à recevoir ce sacrement » (§ 1387)²¹. Et le *Catéchisme pour adultes* des évêques de France situe de manière encore plus paradoxale le jeûne parmi les autres formes de pratique religieuse « à côté de la liturgie et des prières privées » comme « une expression religieuse pleine de sens, propre à porter une foi authentique » (§ 559) ou comme moyen ascétique pour résister à la convoitise (§ 632).

On voit bien que ces justifications sont inadéquates par rapport à la grandeur du mystère qui se vit dans la communion eucharistique. Elles sont loin de la richesse néotestamentaire de la figure du repas avec le Christ-époux et des fondements dans le mystère pascal comme l'ont fait plusieurs Pères de l'Église. Il n'est alors pas très étonnant que cette discipline soit une des moins souvent rappelées dans l'enseignement de la foi au niveau paroissial (catéchèse, aumônerie, prédication, initiation chrétienne des adultes, approfondissement de la foi...). Il apparaît clairement que des arguments canoniques ou de convenance ne suffisent plus dans la pastorale actuelle.

Ce bref aperçu sur des aspects souvent négligés ou mal connus du jeûne, ceux des dimensions pascales et eucharistiques vécues comme réalisation ou actualisation du mystère pascal dans la vie des fidèles, me semble riche de perspectives spirituelles pour l'approfondissement de la foi. On est bien loin d'une morale légaliste et d'un formalisme qui ont pu écarter cette pratique de sa perspective spécifiquement chrétienne. Les baptisés sont ainsi aujourd'hui invités à vivre le jeûne du vendredi et surtout du samedi saints comme une sorte de « pré-vigile », dans la joie et la confiance, non seulement comme l'attente ultime de la célébration de la vigile toute proche, mais déjà

21. Le *Catéchisme de l'Église catholique* qualifie par ailleurs le jeûne d'expression de la pénitence intérieure du chrétien (voir § 1434 et 1438), contribuant à « nous faire acquérir la maîtrise sur nos instincts et la liberté du cœur » (§ 2043).

comme participation au mystère pascal source du salut. Ce jeûne eucharistique par excellence à l'occasion du sommet de l'année liturgique, en étant mieux connu et compris, pourrait rencontrer avec profit un prolongement ou un écho dans les communions dominicales, voire quotidiennes. Ce jeûne d'attente et de désir, marqué par la confiance joyeuse en la victoire du Christ ressuscité, tout orienté vers l'accomplissement eschatologique de ses promesses, serait susceptible de mieux faire participer le fidèle au mystère pascal tout au long de sa vie chrétienne.

Arnaud JOIN-LAMBERT

Résumé

Les années postconciliaires ont vu une pratique du jeûne s'effacer, et même disparaître, de la prédication, de l'enseignement et de la vie spirituelle dans l'Église catholique. On constate cependant un renouveau croissant depuis la fin des années 1980. Le jeûne y est presque toujours présenté comme une démarche de pénitence et de conversion, lieu d'intercession et de guérison. Il semble que, dans ce cas, le jeûne ne soit pas spécifiquement chrétien. L'Église primitive avait aussi donné au jeûne un sens pascal, eschatologique et eucharistique. Riche de cette tradition, il s'agit alors, grâce à une pratique renouvelée, de mettre en œuvre concrètement et d'expérimenter physiquement une des clés essentielles de la théologie contemporaine, à savoir le mystère pascal.